



COMMENT FAIRE MOINS DE BRUIT : 10 conseils



www.bruxellesenvironnement.be

10 CONSEILS PRIORITAIRES...

Comment préserver l'environnement sonore pour mieux vivre ensemble ?

EN RUE ET DANS L'ESPACE PUBLIC

1. CHOISIR DES MODES DE DÉPLACEMENT ÉCOLOGIQUES ET NON BRUYANTS.

- Privilégiez la marche à pied ou le vélo.
- Accordez la priorité au tram ou au métro, moins bruyants que les voitures individuelles.



2. DIMINUER LE BRUIT DES DÉPLACEMENTS MOTORISÉS.

- Adoptez une conduite souple en voiture ou en moto.
- Vérifiez l'état de votre véhicule et entretenez-le régulièrement.



3. ADOPTER UNE ATTITUDE COURTOISE.

- Limitez l'utilisation du klaxon : uniquement lorsque c'est nécessaire, comme le stipule le code de la route.
- Évitez les cris intempestifs en fin de soirée.
- Dans les zones résidentielles et dans les parcs, respectez les zones calmes.



LORS DE VOS ACTIVITES OU DE VOS LOISIRS

4. RESPECTER LES PÉRIODES DE REPOS.

- Abstenez-vous de bricoler ou de tondre la pelouse le soir ou le dimanche.
- Évitez les appareils bruyants ou de faire couler de l'eau la nuit (douche, bain...).



5. MÉNAGER LES VOISINS, SURTOUT EN APPARTEMENT.

- Évitez de crier, de claquer les portes et de traîner les chaises au sol.
- Placez des feutres sous les chaises ou meubles que vous déplacez régulièrement.
- Sensibilisez vos enfants et éduquez vos animaux domestiques.



SAVIEZ-VOUS QUE...

- 55% des immeubles de logements sont exposés chaque jour à des bruits de transports supérieurs à 55 décibels considérés comme une gêne sérieuse par l'OMS.
- Une exposition de plus de 2 minutes à 110 décibels (comme un marteau-piqueur à un mètre) est dangereuse pour les oreilles.

6. MODÉRER LES SOURCES DE BRUIT.

- Diminuez le son de la télévision et de la musique, ou utilisez un casque.
- Achetez des appareils électroménagers avec un indice de puissance acoustique « Lw faible ».
- Protégez vos oreilles durant les concerts, réduisez le volume de vos écouteurs et choisissez des jouets adaptés.



A LA MAISON

7. ISOLER LES ÉQUIPEMENTS OU LES INSTALLATIONS TECHNIQUES.

- Placez la machine à laver sur des supports qui réduisent les vibrations et éloignez-la des murs.
- Installez la chaudière dans un local insonorisé ou entouré de parois isolantes.



8. ORGANISER L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR.

- Dans votre maison, évitez de placer les espaces de vie à côté ou au-dessus des espaces de repos.
- Prévoyez des zones tampons (couloirs, escaliers...) entre les espaces de vie et de repos afin de réduire l'impact du bruit.
- Pour les chambres, privilégiez les zones calmes, à l'arrière du bâtiment vers l'intérieur d'étage.



9. RÉNOVER EN PENSANT À L'ACOUSTIQUE.

- Identifiez les sources de bruit (intérieur et extérieur) et isolez les points faibles au niveau étanchéité (ouverture dans la façade, châssis, cheminée...).
- Combinez l'isolation thermique et acoustique, c'est plus économique.
- Choisissez des matériaux et du mobilier en fonction du local à aménager (matériaux absorbants ou réverbérants).



10. PRIVILÉGIER LE DIALOGUE AVEC LES VOISINS.

- Un bruit annoncé est à moitié pardonné. Prévenez vos voisins en cas de fête ou de travaux.
- En cas de problème, invitez vos voisins à se rendre compte de la gêne subie et envisagez ensemble une solution. Si le conflit persiste, faites appel à un médiateur : le gardien de l'immeuble, la commune, le comité de quartier, le juge de paix...



+

Plus d'info et de conseils ?

- Surfez sur www.bruxellesenvironnement.be/bruit
- Commandez notre brochure gratuite «Vivre au calme à Bruxelles : 100 conseils pour se protéger du bruit... et ne pas en provoquer»
- Contactez le guichet d'information gratuit du Centre Urbain: www.curbain.be ou 02 512 86 19.

INFO



02 775 75 75
WWW.BRUXELLESENVIRONNEMENT.BE